

Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Service logement

REF : DS2011002

Signataire : David Rebuffel

OBJET :Convention pluriannuelle fixant les relations de coopération entre la Ville d'Aubervilliers et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes d'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes d'Aubervilliers,

VU le projet de convention ci-annexé,

CONSIDERANT la volonté de la Ville d'Aubervilliers de promouvoir les actions en faveur du logement des jeunes,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention pluriannuelle fixant les relations de coopération entre la Ville d'Aubervilliers et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes d'Aubervilliers.

AUTORISE le Maire à la signer.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 08/07/2011

Publié le : 07/07/2011

Certifié exécutoire le : 08/07/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué